

Quelques réflexions en rapport avec le soutien de la direction confédérale de la CGT à la lutte des travailleurs sans-papiers

**(Intervention d'un militant de la CGT
dans le cadre d'un congrès d'Union départementale
tenu en novembre 2009)**

Les travailleurs immigrés en France font partie intégrante de la classe ouvrière du pays, tout en subissant l'exploitation capitaliste dans des conditions spécifiques. C'est le cas en particulier pour ceux qui ne disposent ni de la nationalité française ni d'un permis de séjour et de travail. Cette situation précaire rend encore plus difficile la résistance face aux employeurs, et la lutte pour la défense de leurs intérêts. Il est donc important pour eux que l'ensemble des travailleurs développent une solidarité agissante à leur égard.

D'autre part le recours aux travailleurs sans-papiers est, pour les employeurs, une arme dirigée également contre les autres travailleurs, à travers la pression exercée sur le niveau général des salaires et des conditions de travail. Ainsi, immigrés ou autochtones, avec ou sans papiers, les travailleurs sont impliqués dans une seule et même lutte contre l'exploitation capitaliste.

La direction confédérale se drape de l'image publicitaire de défenseur des travailleurs sans-papiers. Mais l'orientation officielle propagée au nom de la CGT, dans ce domaine comme dans d'autres, est extrêmement nuisible à la classe ouvrière. Malgré les tentatives de faire croire le contraire, elle s'inscrit entièrement dans l'acceptation des mécanismes de l'économie capitaliste. La façon dont est posée la question du "coût du travail" est significative. La préoccupation qui apparaît de façon récurrente dans l'argumentation de la direction confédérale, c'est que le capitalisme français devrait chercher la "compétitivité" autrement qu'en poussant à la baisse des salaires.

Ainsi est-il écrit dans une plaquette intitulée "Cinq priorités pour une politique industrielle"¹:

La pression sur les coûts de main-d'oeuvre est une impasse compte tenu des différentiels internationaux des salaires. La France ne concurrence jamais les Chinois, les Malaisiens ou les Indiens sur ce terrain.

Et dans une autre plaquette intitulée "Défendre et développer l'emploi et l'industrie"²:

La compétition, dans l'essentiel des secteurs d'activité, ne porte pas sur ce fameux coût du travail, mais sur une série d'autres éléments: formation, qualification, recherche, organisation, commercialisation...

Certes, dans la concurrence que se livrent les capitalistes entre eux pour s'approprier le maximum dans la répartition des profits au niveau mondial, le coût de la main-d'oeuvre n'est qu'un élément parmi d'autres. Seulement, pour pouvoir se disputer les profits, il faut qu'il y en ait, et globalement, la source unique des profits, c'est la production de valeur et de plus-value par les travailleurs. Et là, le niveau de salaire est déterminant: plus il est réduit, plus est élevé le taux de plus-value. L'orientation officielle de la CGT fait donc passer à la trappe ce qui est essentiel pour le capital.

Et Maryse Dumas, entre autres, tente de nous mettre sur la voie d'une alternative salvatrice. Au sujet de l'amélioration de la "compétitivité des entreprises" elle préconise³:

[...] de s'interroger davantage sur le coût du capital plutôt que de s'entêter en permanence sur le prétendu "coût du travail".

L'allusion au "coût du capital" ramène à la remise en question, répandue, de la répartition de la valeur ajoutée.

Voici ce qu'en dit la CGT en rapport avec le financement de la Sécurité sociale⁴:

Pour le MEDEF, le principal obstacle à la compétitivité de l'économie française serait le coût du travail excessif, qui tiendrait d'abord aux poids excessifs des cotisations sociales. C'est oublier que la principale pression qui pèse sur le développement économique est celle qu'imposent les actionnaires. En 1985, les dividendes représentaient 5% de la valeur ajoutée des entreprises non financières. Ce ratio était de près de 25% en 2007, et la crise n'a pas inversé la tendance.

Cette vision des choses revient à solliciter les capitalistes en vue d'un marchandage portant sur la répartition entre capitalistes et travailleurs français, des profits réalisés au niveau mondial grâce à la compétitivité des entreprises françaises. Il est suggéré que cette compétitivité pourrait être favorisée par une attitude de collaboration de classe assumée comme telle par les travailleurs français... à condition qu'elle soit dûment rémunérée.

1. http://www.cgt.fr/IMG/pdf_8p_Politique_industrielle.pdf.

Également dans *Le Peuple* n° 1681, 18 mars 2009, p. 22, signé Jean-Cristophe Le Duigou et Nasser Mansouri-Guilani. http://www.cgt84.com/TRACT_CFD/09-03-18_PEUPLE_1681.pdf.

2. Février-juin 2009. http://www.cgt.fr/IMG/pdf_4p_pol_indust.pdf.

3. Intervention de Maryse Dumas (secrétaire de la CGT) lors de la Rencontre nationale des militants CGT à Montreuil le 25 septembre 2007. <http://www.cgt.fr/spip.php?article1598>.

4. PLFSS 2010 - Caisses nationales de Sécurité sociale - Déclaration des groupes CGT, les 6 et 7 octobre 2009.

http://www.orgasociaux.cgt.fr/IMG/doc_PLFSS_2010_Declas_CGT_Caisses_nationales_de_Securite_sociale.doc.